

**Philippe FOLLIOT**

Député du Tarn

Ref : PF/FD/200908

**Mme Geneviève DARRIEUSSECQ**  
**Ministre déléguée**  
**chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants**  
**Hôtel de Brienne**  
**14 Rue Saint-Dominique**  
**75700 PARIS 07 SP**

Saint-Pierre de Trivisy, le 8 septembre 2020

 Madame la Ministre,

Mon attention a récemment été attirée par la demande de recensement de l'ensemble des pupilles de la nation et orphelins de guerre formulée par la Fédération nationale autonome des pupilles de la nation et des orphelins de guerre de tous les conflits (FNAPOG).

Estimant que l'action n°2 du programme budgétaire 158 « Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale » devrait être élargie à l'ensemble des orphelins de guerre de tous les conflits mondiaux comme mesure de réparation à la perte familiale qu'ils ont subi, les membres de la FNAPOG souhaiteraient qu'au préalable un recensement des personnes concernées soit diligenté par votre ministère, au moyen, par exemple, d'un groupe de travail paritaire dédié.

Cette association estimant que la prise en charge par l'Etat de telle indemnisation à hauteur de la retraite des anciens combattants au bénéfice de l'ensemble des pupilles de la nation et orphelins de guerre ne ferait pas peser un poids insurmontable à nos finances publiques, je souhaiterais connaître votre avis sur telle proposition.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous saurez porter à cette sollicitation, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération la plus distinguée.

*Bien à toi.*

Philippe FOLLIOT



Député du Tarn